



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION D'UN MOBIL-HOME

1-Le locataire et ses accompagnants (cités au recto de ce document) s'engagent à respecter le règlement intérieur affiché à l'accueil et disponible sur simple demande écrite. Toute infraction à ce dernier pourra entraîner l'expulsion par le responsable du camping ou par les forces de l'ordre si nécessaire.

2-Réservation:

L'acompte et les frais de dossier devront être payés dès réception du contrat de location et joints à l'exemplaire à retourner. La réservation sera effective lorsque vous recevrez une copie de l'exemplaire du contrat de location signé par le responsable du camping.

3-Location du mobile home:

La location est nominative et ne pourra être cédée à un tiers.

Le solde du séjour sera intégralement réglé à l'arrivée avant la prise des clés.

Lorsque le séjour est commencé, aucun remboursement ne sera possible quel que soit le motif du départ anticipé.

Aucune personne supplémentaire ne sera admise dans la location sauf accord exceptionnel du responsable du camping.

**Aucun animal ne sera accepté dans le mobile home.**

Non accompagnés de leurs parents, les mineurs ne sont pas acceptés. Les décharges parentales ne sont pas acceptées.

Un seul véhicule est autorisé sur l'emplacement, les véhicules supplémentaires resteront sur le parking extérieur.

Les barbecues à charbon de bois et à gaz avec lave volcanique sont rigoureusement interdits.

4-Dépôt de garantie:

Le jour de l'arrivée, il vous sera demandé 2 chèques de caution. L'un de 300 € pour garantir les dégâts ou casses éventuels. L'autre de 60 € pour les frais de ménage.

Ils vous seront restitués le jour du départ après l'état des lieux, en cas de dégâts ou d'affaires manquantes à l'inventaire, elle vous sera envoyée par courrier dans le mois qui suit votre départ après déduction faite pour les détériorations ou le remplacement des affaires manquantes avec facture à l'appui ainsi que le ménage si il a lieu.

5-Annulation:

L'annulation devra toujours être faite par lettre recommandée.

Pour toutes annulation parvenue 45 jours avant la date d'arrivée, l'acompte sera remboursé déduction faite des frais de dossier qui sont ni déductibles, ni remboursables. Passé ce délai, l'acompte restera acquis au camping.

6-Droit à l'image et données personnelles:

Aucune donnée personnelle n'est collectée à l'insu des visiteurs. Le camping Le Bois Collin garantit la confidentialité des données, qui ne sauraient en aucun cas être cédées ou rendues accessibles à aucune entité tierce. Les responsables du camping peuvent être amenés à vous prendre en photo pour les besoins de la publicité du camping. Dans le cadre de la loi sur le droit à l'image vous pouvez refuser la diffusion de votre image. Pour cela il est nécessaire de faire connaître votre souhait par écrit adressé au camping.

7-Litiges:

En cas de litige éventuel et après avoir saisi le service client de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : MEDICYS -73 Boulevard de Clichy, 75009 Paris

8- Assurance:

Le locataire devra fournir une attestation d'assurance villégiature ou responsabilité civile avec le contrat de réservation (cette dernière est fournie par votre assureur sur simple demande).

9- Animal :

**Aucun animal ne sera accepté dans le mobile home.**

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT

Le camping met à la disposition du client qui l'accepte un emplacement pour le jour de son arrivée. Les locations d'emplacements sont soumises à certaines conditions:

\*Les tarifs sont appliqués pour une journée camping de "midi-midi"

\*Le contrat est conclu pour une durée déterminée.

\*Le montant du séjour est calculé selon les dates notées sur le contrat.

\* Toute location est nominative et ne pourra être cédée

\*L'acompte devra être payé dès réception du contrat de location et joint à l'exemplaire à retourner. La réservation sera effective lorsque vous recevrez une copie de l'exemplaire du contrat de location signé par le responsable du camping.

L'acompte ne sera déductible du montant de la facture que lorsque le contrat est intégralement exécuté, donc sans réduction de temps ou de modification de dates.

\*Aucune personne supplémentaire, ni à l'arrivée, ni pendant le séjour, ne sera admise sans accord préalable du camping.

\* Non accompagnés de leurs parents, les mineurs ne sont pas acceptés. Les décharges parentales ne sont pas acceptées.

\* Les groupes ne sont pas acceptés dans l'établissement.

\* Un seul véhicule est autorisé par emplacement, les véhicules supplémentaires resteront au parking extérieur.

\* Les chiens de catégories 1 et 2 ne sont acceptés par le camping. Les animaux qui seront acceptés par le camping devront être impérativement tenus en laisse pendant la durée du séjour. L'animal ne devra être laissé seul sur l'emplacement

\* Toute modification devant entraîner une variation du montant de la redevance journalière en plus ou en moins, doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du locataire, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

\*Le locataire doit se présenter le jour précisé. Le locataire doit avertir le camping de tout retard éventuel de son arrivée, afin de conserver sa location. A défaut de message du locataire, le camping se réserve de disposer de l'emplacement prévu 24h après la date d'arrivée notée sur le contrat.

\*L'annulation devra toujours être faite par lettre recommandée. Pour toutes annulation parvenue 45 jours avant la date d'arrivée, les arrhes seront remboursées déduction faite des frais de dossier qui sont ni déductibles, ni remboursables. Passé ce délai, les arrhes resteront acquises au camping.

\*Le montant du séjour sera intégralement payable le jour de l'arrivée du client. Il n'y a pas de réduction accordée ni de remboursement possible pour cause d'arrivée retardée ou de départ anticipé, qu'elle qu'en soit la raison.

\* Le client et les personnes occupant l'emplacement (cités au recto de ce document) s'engagent à respecter le règlement intérieur affiché à l'accueil. Toute infraction à ce dernier pourra entraîner l'expulsion par le responsable du camping ou, par les forces de l'ordre si nécessaire-

\* Un seul véhicule est autorisé par emplacement, les véhicules supplémentaires resteront sur le parking extérieur.

\* Les feux ouverts (bois, charbon, etc...) ainsi que les barbecues à charbon de bois et à gaz avec lave volcanique sont rigoureusement interdits. Les autres barbecues (électrique ou gaz) devront être utilisés à au moins 1 mètre des arbres, haies, tentes, auvents, caravanes, mobile home, terrasses, clôtures, et véhicules. Des barbecues collectifs sont installés dans le camping.

\* En cas de litige éventuel et après avoir saisi le service client de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : MEDICYS -73 Boulevard de Clichy, 75009 Paris

\* Droit à l'image et données personnelles:

Aucune donnée personnelle n'est collectée à l'insu des visiteurs. Le camping Le Bois Collin garantit la confidentialité des données, qui ne sauraient en aucun cas être cédées ou rendues accessibles à aucune entité tierce. Les responsables du camping peuvent être amenés à vous prendre en photo pour les besoins de la publicité du camping. Dans le cadre de la loi sur le droit à l'image vous pouvez refuser la diffusion de votre image. Pour cela il est nécessaire de faire connaître votre souhait par écrit adressé au camping.

## **DESCRIPTIF ET SITUATION DU CAMPING**

**Camping deux étoiles, 55 emplacements à vocation familiale, semi ombragé et une aire de jeux pour tous.**

**Situé à 1 km du centre bourg et commerces, direction Noirmoutier, à 1 km de la plage de sable fin et surveillée, à proximité d'un grand réseau de pistes cyclables. A 25 kms de Challans et Noirmoutier.**